

Questions orales

franchise de nous dire s'il croit que j'ai enfreint la loi. S'il s'agit juste de convenances, mon opinion vaut bien la sienne.

Des voix: Bravo!

LA DATE À LAQUELLE LE MINISTRE A INFORMÉ LE
COMMISSAIRE DE LA GRC

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je serais heureux de discuter avec le ministre de la conception que j'ai de ses responsabilités. Je le lui demande encore une fois: avant que cette réunion n'ait lieu, a-t-il consulté son sous-ministre ou en a-t-il parlé au commissaire de la GRC? Il n'a pas répondu à ces questions?

L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je puis dire à mon honorable collègue que j'en ai informé le sous-ministre et le commissaire de la GRC dans la mesure où je l'ai jugé approprié. Je ne me livrerai pas à ce stade-ci à un examen approfondi ou à une analyse des diverses circonstances qui ont précédé ou suivi l'entretien en question.

LE BUT DE LA RENCONTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, les questions que j'ai posées demeurent toujours sans réponse. Je voudrais revenir à la question de savoir pourquoi cette rencontre a eu lieu. Quel était le but de l'entretien? Qu'a-t-il dit au commissaire à ce sujet? Maintenant que le solliciteur général nous a révélé qu'il avait parlé au commissaire, pourrait-il nous dire ce qu'il lui a dit au juste?

L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je rappellerai à l'ancien ministre que je n'ai pas du tout l'intention, je le répète, de me livrer à un examen approfondi des détails particuliers de cet entretien.

M. Kaplan: Le soin n'en revient-il pas à la Chambre?

M. MacKay: Il en revient peut-être à la Chambre. Mais j'affirme au député que j'ai traité la rencontre et tout ce dont il y a été question au mieux de mon jugement. S'il ne veut pas accepter cette réponse, je le regrette.

* * *

L'EMPLOI

DÉFI 85—LE RÔLE DES SOCIÉTÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, monsieur le Président, et elle n'a rien à voir avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick. Elle concerne la réunion que la ministre a eue la semaine dernière avec les dirigeants de huit grandes sociétés canadiennes, comme elle en a fait part à la Chambre. Selon la ministre, les porte-parole des sociétés ont déclaré qu'ils créeraient 10,000 emplois ensemble, et ces

emplois viendront augmenter le nombre de ceux que pourront postuler les jeunes cet été.

En fin de semaine dernière, un représentant de la compagnie Noranda a affirmé que la société n'était pas en mesure de garantir sa part. Il a déclaré:

Notre secteur d'activité traverse une période difficile.

Pour sa part, un autre représentant de Noranda a dit: «Comment voulez-vous que nous embauchions des étudiants si nous licencions leurs parents?».

Quand la ministre a affirmé à la Chambre qu'elle avait des garanties...

Mlle MacDonald: Je n'ai pas parlé de garanties.

M. Riis: ... quand elle a dit avoir l'assurance que ces sociétés offriraient 10,000 emplois à des étudiants cet été, était-ce exact?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il ne faut probablement pas se surprendre de voir le Nouveau parti démocratique s'attaquer aux initiatives de huit grandes sociétés canadiennes. Je trouve néanmoins un peu curieux que les députés du Nouveau parti démocratique, qui affirment parfois s'apitoyer sur le sort des chômeurs, s'en prennent aux initiatives d'entreprises du secteur privé. Il serait bon que le député se rende compte que bien des gens du monde des affaires—qu'il s'agisse de dirigeants de sociétés, de chefs de petites entreprises ou d'autres personnes du secteur privé—sont décidés à faire le maximum pour aider les jeunes cet été. C'est ce que feront les entreprises du secteur privé, et je recommande au député d'attendre la fin de l'été avant de leur adresser des critiques.

Des voix: Bravo!

LA DÉCLARATION DE LA MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, nous ne mettons pas en doute les déclarations des représentants de ces huit sociétés, mais ce qu'a dit la ministre à la Chambre. Cette dernière a prétendu avoir l'assurance que les étudiants appuyaient le programme. Elle sait parfaitement que des organismes d'étudiants et leurs représentants ont affirmé en fin de semaine aux médias qu'ils ne croyaient pas aux déclarations de la ministre.

M. le Président: A l'ordre.

M. Riis: Monsieur le Président, ma question est la suivante: Qui dit la vérité? La ministre a déclaré que le secteur privé—en fait, ces huit compagnies—offriraient 10,000 emplois à des étudiants, mais ces mêmes sociétés disent qu'elles ne peuvent pas offrir ces 10,000 emplois cet été parce qu'elles n'ont même pas de travail pour les parents des étudiants. Qui dit la vérité aux Canadiens?